ASSEMBLÉE NATIONALE

2 juillet 2016

		TRAVAIL - (N° 3909)	
Commission			
Gouvernement			
Adopté	1	'	
		AMENDEMENT	N º 1253
		présenté par M. Sirugue	
		ARTICLE 36	
À l'alinéa 13, sub	ostituer aux mo	ots:	
« assurent le fina	ncement de »		
les mot:			
« financent ».			
		EXPOSÉ SOMMAIRE	
Rédactionnel.			